

Nous publions plus bas la déclaration du Dr. Nelson sur quelques faits relatifs aux évènements de St. Denis en 1837. Cette déclaration a été provoquée par M. Laparre et la publication de témoignages apocryphes sur ces faits importants. M. Laparre a fait appel d'abord à un témoignage de M. M. Kimber, Cormier, B. Gadois et autres, qui l'ont complétement démenti. Il veut maintenant s'en rapporter au témoignage du Dr. Nelson qui malgré sa réputation a adressé la réponse suivante à la *Justice*.

Cette réponse est suivie de cinq à six affidavits qui corroborent la vérité des faits qu'elle contient. Ces affidavits sont précis et signés par des noms connus et respectables. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de les reproduire, parce que tous nos lecteurs connaissent maintenant la valeur des attaques lancées contre M. M. Nelson et Cartier. Ces deux honorables citoyens continuent de jouir de l'estime générale et nous sommes sûrs que nos compatriotes n'oublieront jamais leurs services, leur dévouement et leurs nombreux sacrifices pour être utile à la bonne cause en Canada.

Vous qui n'avez pas fait appel de donner mon témoignage sur certains événements de St. Denis en 1837 je le ferai, dans l'intérêt de la vérité et de la justice. Je dois ceci à mes amis et au pays en général. Or, j'affirme sur mon honneur que plusieurs jours avant la descente des troupes sur la rivière Chambly, M. Papineau est arrivé à St. Denis, et a pris refuge chez moi. Que vers les 6 heures du matin, le 23 de novembre 1837, je suis allé dans la chambre qu'occupait M. Papineau, l'informer que je venais d'apprendre que les troupes étaient au haut de la paroisse de St. Ours, se dirigeant vers St. Denis, et que je partais pour reconnaître leur position. Et je ne suis retourné chez moi que le soir, après la bataille, qui a duré jusque vers quatre heures du soir. Je n'ai revu M. Papineau ensuite, qu'à la fin de novembre 1838, à Albany. Donc, il est entièrement faux que j'ai dit ou ordonné à M. PAPINEAU de s'éloigner au commencement de la bataille, qui s'engagea vers neuf heures du matin; ET IL EST ÉGALEMENT FAUX QUE M. PAPINEAU AIT SAISI UN PUSIL POUR ALLER COMBATTRE, à six heures, lorsque l'ennemi n'est arrivé qu'à neuf heures; Nous ignorons le lieu de refuge de M. Papineau. Qu'en treize et dix heures, M. Papineau envoya un message me demandant s'il devait partir? Je lui répondis "qu'il ne devait pas laisser la place, que tant que le drapeau flottait, il n'y aurait pas de danger pour lui, mais qu'à ma chute il devrait venir prendre en son nom unité."

Qu'il est, aussi, également faux que j'aie été nommé ou élu général en cette occasion. J'étais, au contraire, l'aide, le subalterne de M. Papineau, et non son supérieur, et j'obéissais complètement à ses ordres et suggestions.

Qu'il est vrai que M. Henri Cartier a remarqué qu'il avait revu son frère, vu les ravages causés par les défilages de l'ennemi, le manque de munitions, et la fuite d'un nombre de personnes en conséquence. Je me suis fortement opposé à cette démarche, et maintenant cela, M. Henri Cartier nous a vigoureusement accusé pendant toute la journée. M. GEORGE CARTIER n'a jamais fait allusion à la retraite, et lui, comme son cousin, M. H. Cartier, a vaillamment et efficacement continué au succès de cette lutte. Et ces Messieurs ne m'ont laissé que lorsque je fus moi-même obligé de partir, neuf jours après cette époque, à la seconde expédition des troupes contre St. Denis, la résistance alors étant devenue impossible.

Que si j'ai vu le nommé Henri Laparre pendant cette journée, ce n'est qu'au commencement, je ne me souviens pas de l'avoir vu ensuite. S'est-il caché dans une cheminée, dans sa frayure, comme il l'a lui-même avoué, et ensuite s'est-il saisi par une fenêtre avec d'autres, comme il a été prouvé sous serment, c'est ce que j'ignore. Mais dans tous les cas, s'il se fut conduit avec courage et valeur durant la bataille, il ne se serait pas manqué de la remarquer, comme j'ai remarqué les faits saillants de tant d'autres.

WOLFRED NELSON.  
Montréal, 21 août 1848.

Les dernières nouvelles de Terre-Neuve nous apprennent qu'on vient de signer dans cette île une adresse à la reine pour demander l'établissement du Gouvernement Responsable dans cette colonie.

Le célèbre général Tom Pouce qui a visité Montréal il y a quelques semaines a dit-on trouvé son maître sous la forme d'un nain plus petit que lui; son rival est le major Petit Doigt qui s'est installé au musée de New-York.

On dit que Son Excellence a accordé un sursis au soldat Jones qui devait être pendu aujourd'hui, sur conviction d'avoir tué un ennemi de son régiment. L'exécution est retardée de huit jours, afin de donner le temps aux médecins du s'assurer du Pétat des facultés mentales du malheureux soldat.

Le village de Lachina vient d'être érigé en municipalité par une proclamation de Son Excellence publiée dans la Gazette Officielle.

Journal d'Agriculture.—La livraison annuelle pour le mois de septembre vient de paraître, remplie comme à l'ordinaire de matières intéressantes et utiles aux cultivateurs.

Journal d'Education du Haut-Canada.—Nous accusons réception avec remerciement de la 8e livraison de cet excellent journal. Nous échangeons avec plaisir.

Débitures Provinciales.—Total émis jusqu'à ce jour.....£67,465 0 0  
Moins reçus pour droits publics. 9,352 10 0  
Actuellement en circulation...£58,112 10 0

Nous apprenons avec plaisir que Mgr Guigues doit construire un collège à Bytown et qu'il se propose de plus de donner le soir des leçons de français et d'anglais, de géographie, d'arithmétique, etc. Les habitants de cette ville ont dû apprendre cette nouvelle avec plaisir, car dans Bytown, la connaissance des deux langues est indispensable.—L'Ami de la Religion.

On écrit de Smyrne que les approches du choléra se font sentir chaque jour davantage. Mais un fléau bien autrement terrible s'approche, la peste. A Constantinople, dans une maison, trois personnes en ont été frappées subitement et sont mortes.

Le choléra sévit dans plusieurs villes de la Basse-Egypte. Ibrahim-Pacha a fait partir les deux princes Moustafa-Bey et Méhémet-Aly-Bey à bord d'une corvette. Des prières publiques ont été ordonnées dans toute l'Egypte par le chef des ulémas pour la cessation du choléra.

—Un cas de choléra s'est présenté le 31 juillet dans un hospice de Berlin.

—La duchesse de Nemours alla à Osborne House jeudi 3 août faire visite à la reine Victoria; la duchesse était de retour à Claremont lundi matin.

—On pense que le Parlement sera prorogé par la Reine en personne du 21 au 26 août.

—Le Sultan est arrivé à Southampton samedi dernier avec £250,000 en espèces, venant de la Mer Noire. Depuis un mois il est arrivé en Angleterre un million sterling de la même provenance.

—Un duel a eu lieu dans la matinée du 4 août entre MM. Paul de Musset et Arnould Frémy, à l'occasion d'un article publié par M. de Musset dans le *National*. M. de Musset a été blessé d'un coup d'épée dans l'avant-bras; la blessure n'offre pas de danger.—Semaine.

**BAUME DE WISTAR**

(Extrait du *Chronotype* de Boston en date du 1er Octobre 1847.)

La consommation est la grande malédiction de nos climats du nord, elle détruit le bonheur domestique et la beauté de la vie. Elle enlève à la joue sa couleur de santé, à l'esprit sa sérénité aux yeux leur feu brillant. Elle use le corps obscurcit l'intelligence et plonge sa victime dans un tombeau prématuré. Vieux comme jeunes, les gens sérieux et ceux qui sont gais, la belle des villes comme la jolie villageoise sont également ses victimes. Béné soit donc l'homme dont le génie et les recherches nous ont donné des armes contre cet hôte de nos maisons! Il mérite les louanges et la gratitude des âges; il aura les nôtres au moins.

Une des plus importantes découvertes de la science moderne, pour guérir les affections pulmoniques, c'est le Baume de Cerises Sauvages, et c'est au célèbre Dr. Wistar qu'est dû l'honneur de cette découverte. Cette excellente composition a rendu à la santé des milliers de malades. Elle est expectorante, tonique et adoucissante et est d'une préparation purement végétale. Sous son influence magique, les toux, maux de gorge et irritations bronchiales les plus obstinées disparaissent. Nous nous en sommes servis et pouvons le recommander particulièrement à cette saison quand la cause principale de la maladie, les vents d'est sont si fréquents.

A vendre en gros et en détail chez Wm. LYMAN et cie., J. BIRKS et cie., S. J. LYMAN et cie., A. SAVAGE et cie.

**FLUIDE HYPERION DE BOGLE POUR LES CHEVEUX.**

Du Boston Post du 11 d'avril 1846.—Un fait. Un Monsieur de distinction de la cité, était incommodé depuis douze ans, d'une éruption de la pire espèce sur la peau du crâne, qui lui faisait perdre toute ses cheveux. Pendant cette période, il avait essayé de tous les remèdes connus pour cet objet, mais sans en éprouver aucun bien. Il alla enfin consulter M. W. Bogle au no. 228 rue Washington, qui réussit parfaitement à la guérison de cette infirmité, et à lui restorer sa chevelure. On peut s'assurer de la vérité de ce fait, en s'adressant à la place ci-haut nommée.

A vendre chez M. W. LYMAN, à Montréal.

**Naissance.**

A Québec, le 29 août dernier, Madame F. V. Veinier a mis au monde une fille.

Au même lieu, à septembre, la Dame de Ed. Rousseau Ecr., M. D. a mis au monde un fils.

A Berthier, le 31, la Dame de A. D. Bondy, écriv., a mis au monde un fils.

**Décès.**

A St. François du lac, le 31 du mois du mois dernier, en la demeure de son père, le Sr. Damase, Despins écriv., notaire, âgé de 27 ans troisième fils de François Despins écriv., durant sa grande maladie commencée il y a cinq mois, il a montré la plus grande résignation et la fermeté d'un vrai chrétien. Fils soumis et respectueux, tendrement attaché de ses parents, il laisse plongé dans la douleur une famille nombreuse qui n'a de consolation que dans la persuasion qu'il n'a quitté ce monde que pour entrer dans un meilleur. Il laisse un souvenir douloureux à tous ses amis que son amabilité et la bonté de son cœur lui avaient gagnés. Les restes mortels ont été déposés dans l'église de sa paroisse natale au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis qui témoignaient par la dernière fois de l'affection et de l'estime qu'ils lui avaient toujours portés.

A Goderich, Haut-Canada, à l'âge de 59 ans et quatre mois, M. Jean-Baptiste Valland, natif de Québec, Bas-Canada. Il laisse pour déplorable sa perte, une épouse à Goderich et des enfants à la Rivière du Loup, District des Trois-Rivières, à Montréal et au Québec.

A St. Thomas, village de Montagny, le 31 août, après 11 mois et quelques jours de mariage d'une Emilie Lemieux, épouse de Richard Samuel Dominique, écriv., Député Régistrateur.

A St. Thomas, le 1er du courant, à l'âge de 85 ans, Dame Catherine Couillard des Jalus, venue de feu Fr. Wm. O'Lea, écriv., seigneur de la paroisse de la Rivière du Sud et de Lépinay, issue d'une des plus anciennes familles du Canada, elle épousa, en 1781, M. O'Lea, alors médecin et chirurgien-major du régiment de Losbury de Hess avec lequel elle passa en Allemagne d'où elle revint ensuite pour se fixer dans son pays natal d'une manière permanente.

Aline O'Lea était douée des plus belles qualités de l'âme et du cœur, et vécut toujours entouré de l'estime et du respect de tous ceux qui la connurent.

**Collège Ste. Marie à Montréal.**

(RUE ST. ALEXANDRE NO. 17.)

LES ELEVES trouveront dans l'Établissement un cours complet classique et commercial. Trois classes s'ouvriront le 20 du Mois de SEPTEMBRE. La première sera un cours préparatoire Anglais et Français, dans lequel on enseignera la Grammaire dans les deux langues, l'Écriture l'Arithmétique, la Géographie et l'Histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. Le Français et l'Anglais seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe, et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure, jusqu'à ce que la série des cours soit complétée.

CONDITIONS PROVISOIRES: Pour le cours préparatoire \$2. Par mois, payable Pour les autres cours \$3. d'avance et par trimestre.

L'Allemand, l'Italien et le Dessin seront facultatifs et à la charge des parents.

F. MARTIN, S. F. Président.  
Montréal, 4 sept.

**COURS DE AUDY, AVOCATS,**

Rue Saint Vincent, No. 18.

**Aux Entrepreneurs.**

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné et endossées "Soumissions pour réparations au Canal de Chambly" seront reçues jusqu'à MERCREDI, le SIX, pour les ECLUSES et jusqu'à LUNDI, le ONZE, pour les autres Travaux de Réparations au Canal de Chambly comme suit:—

Premièrement.—Pour rebâtir et reconstruire l'Ecluse No. 4. avec les réparations aux fondations qui pourraient être jugés nécessaires.

Secondement.—Pour l'excavation des tranchées boursées en arrière des murs écoulés Nos. 2, 3 et 4.

Troisièmement.—Pour l'excavation d'une tranchée boursée au fond du Canal, un agout en arrière sur le côté Est, pour nettoyer le fond du Canal depuis l'Ecluse No. 2, jusqu'au pont de Haut où il pourrait y avoir des sills et où il pourrait s'en former.

Quatrièmement.—Pour nettoyer deux conduits souterrains et creuser et élargir l'embranchement d'un fossé et pour reconstruire l'aile Est.

Cinquièmement.—Pour l'excavation du fond du Canal jusqu'au niveau de la lembourde de l'écluse de la gante et pour réparer l'extérieur du mur oblique depuis le haut de l'Isle Ste. Thérèse à l'écluse de la garde à St. Jean.

On peut voir la formule des Soumissions au bureau de M. BONNE, Surintendant du Canal de Chambly, ou tous autres renseignements relatifs aux travaux pourraient être obtenus.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrt. Trav. Pub.

Départ. des Travaux Publics, 4 Septembre 1848.

**AUX ENTREPRENEURS.**

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à VENDREDI QUINZIEME jour de SEPTEMBRE courant pour NIVELER, FAIRE ET MARCAQUER le CHEMIN, le long du BASSIN du CANAL de la CHINE, à Montréal, depuis le pont du Moulin à vent de la Pointe jusqu'au Nouveau Moulin; suivant les spécifications qui peuvent être vues à ce Bureau ou on obtiendra tous autres renseignements.

Les soumissions, adressées au soussigné, doivent être endossées "Soumissions pour chemin" et doivent contenir le prix par verge auquel on se propose de faire l'ouvrage.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 4 sept 1848

**AUX ENTREPRENEURS.**

DES Soumissions endossées "Soumissions pour le Pont Melbourne" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à VENDREDI le QUINZE du courant pour les travaux en bois et EN FER requis pour soutenir les quais du Pont de Melbourne, suivant les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce Bureau ou toute autre information peut être obtenue.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrt. Trav. Pub.

Départ. de Travaux Publics, 5 septembre 1848.

**AUX CONSTRUCTEURS.**

DES Soumissions, adressées au Soussigné, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 8 du courant, pour diverses alterations et réparations à Monklands, et les plans et devis pourront être vus à ce bureau, ou toutes autres informations pourront être obtenues.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 1er septembre 1848.

**NOUVEAU MAGASIN DE THÉ.**

EN GROS ET EN DETAIL.

Agence de la Compagnie de l'Amérique du Nord établie à New-York, pour la vente du thé.

Le Soussigné informe les habitants de Montréal et des environs qu'il vient d'ouvrir le magasin, no. 48, Rue McGill, devant occupé par M. W. Stephens, où il reçoit maintenant de New-York, un approvisionnement non-ordinaire de THÉS purs et excellents, qu'il vendra à BON MARCHÉ. Le Thé pur se trouve en détail et arrangé par paquets d'une livre, demi livre et quart de livre, enveloppé de plomb et sera trouvé convenable pour les familles. On invite les connaisseurs à faire une visite.

N. B. Les Marchands de la campagne peuvent s'approvisionner en toutes espèces de quantités par paquets ou à la caisse à bon marché.

Montréal, 5 sept. 1848.—ALBERT BECKER.

**Eaux Minérales de PLANTAGENET**

SANS PAREILLES DANS LE PAYS. NOUVEAUX CERTIFICATS.

GUERISON EXTRAORDINAIRE.—Une certifiée que mou épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une manière bien grave et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des Sources Minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.

Montréal, 4 sept. 1848. H. LAURIN.

**DEBENTURES!!**

Le soussigné informe les Messieurs du Clergé, les Instituteurs, les Commissaires d'Écoles et autres, qu'il prendra des DEBENTURES pour LIVRES et FOURNITURES D'ÉCOLES, ETC., ETC., et aussi en paiement des COMPTES qui lui sont dûs.

J. BRE. ROLLAND.

**BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.**

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans le Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIEME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX DE VENTE—Quatre Chelins l'Ac..

Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLÉE, Ecr. St. Jérôme.

Township d'Abbotsford.  
7e Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).  
8e " 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

Township de Morin.  
1er Rang, Lots 12 à 18 (100 chaque), 20 (80), 21 à 38 (100 chaque), 39 (84), 40 (57), 41 (70), 42 à 54 (100 chaque)

N. B.—Pour le No. 37, qui contient une Place de Moulin, un prix extra sera requis.  
2nd Rang, Lots 1, 2, 3 (92 chaque), 4, 5 (91 chaque), 6, 7 (90 chaque), 8, 9 (89 chaque), 10 (88), 11 (92), 12 à 19 (100 chaque), 20, (70), 21 à 52 (100 chaque), 53, 54 (95 chaque), 55 (81), 56 (76), 57 (67), 58 (54), 59, 60 (43 chaque).

3me Rang, Lots 1 à 27 (100 chaque), 28 (84), 29 (78), 30, 31 (87 chaque), 32, 33 (85 chaque), 34 à 45 (100 chaque), 46 (83), 47 (85), 48 (80), 49 (70), 50, (57), 51 (33), 52 (45), 53, 54 (43 chaque).

4me Rang, Lots 1 à 5 (100 chaque), 6 (91), 7 (85), 8 (84), 9 à 15 (100 chaque), 16 (84), 17 (79), 18 (78), 19 (35), 20 à 38 (100 chaque), 39 (95), 40 (93), 41 (67), 42 (55), 43 (43), 44 (30), 45 (25).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque).  
6me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque).  
7me Rang, Lots 1 à 16 (100 chaque) 17 (84), 18 (73) 19 (57).

8me Rang, Lots 1 à 8 (100 chaque), 9 (89), 10 (55), 11 (63), 12 (50), 13 (41), 14 (46).

9me Rang, Lots 1 (76), 2 (44), 3, 4 (38 chaque), 5 (41), 6 (47).

10me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (114), 14 (136), 15, 16 (123 chaque), 17 (85 chaque), 18 (86), 20 (83), 21 (77), 22 (57), 23 (75), 24 (85), 25 (83), 26 (75), 27 (74), 28 (72), 29 (71), 30 (73), 31 (61), 32 (80), 33 (86), 34, 35, 36 (102 chaque), 37 (93), 38 (93), 39 (77), 40 (70), 41 (35).

11me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (27), 14 (11), 15, 16 (38 chaque), 17 (98), 18 (103), 19 (111), 20 (115), 21 (121), 22 (141), 23 (124), 24 (113), 25 (115), 26, 27 (123 chaque), 28 (125), 29 (126), 30 (124), 31 (127), 32 (118), 33 (111), 34, 35 et 36 (96 chaque), 37 (105), 38 (115), 39 (121), 40 (127), 41 (130), 42 (141), 43 (118), 44 (91), 45 (63), 46 (28).

Agence d'ALEXANDER DALY, Ecuier, Rawdon, Township de Chertsey.

1er Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (90), 5 à 34 (100 chaque), 35 (98), 36 (70), 37 (48), 38 (55), 39 (66), 40 à 42 (100 chaque), 43 (75), 44 (87), 45, 46 (100 chaque), 47 (80) 48 (73), 49 (71), 50 à 54 (100 chaque), 55 (140).

2nd Rang, Lots 1 (100), 2 (95), 3 (76), 4 (80), 5 à 31 (100 chaque), 32 (78), 33 (72), 34 (100), 35 (92), 36 (73), 37 à 46 (100 chaque), 47 (76), 48 (71), 49 (82), 50 (59), 51 à 54 (100 chaque), 55 (125).

3me Rang, Lots 1 à 13 (100 chaque), 14 (93), 15 (88), 16 (90), 17 à 20 (100 chaque), 21 (95), 22 (96), 23 à 35 (100 chaque), 36 (88), 37 (43), 38 (51), 39 (69), 40 (65), 41 (64), 42 à 46 (100 chaque), 47 (74), 48 (90), 49 (74), 50 (61), 51 (89), 52 à 54 (100 chaque), 55 (110).

4me Rang, Lots 1 à 33 (100 chaque), 34 (96), 35 (90), 36 (77), 37 (45), 38 (70), 39 à 41 (100 chaque), 42 (70), 43 (61), 44, 45 (100 chaque), 46 (92), 47 (75), 48 (30), 49 (37), 50 (15), 51 (72), 52 (95), 53 (60), 54 (70), 55 (95).

Agence de WILLIAM MORRISON, Ecr., Berthier, Township de Cathart.

1er Rang, Lots 1 à 9 (100 chaque), 10 (82), 11 à 14 (100 chaque), 15 (68), 16 (67), 17 (88), 18, 19 (100 chaque), 20 (89), 21 (57), 22 (62), 23 (55), 24 (39), 25 à 27 (100 chaque).

2nd Rang, Lots 1 (76), 2 (90), 3 à 11 (100 chaque), 12 (97), 13 (72), 14 (57), 15 (80), 16 (48), 17 (52), 18 (70), 19 à 23 (100 chaque), 24 (105) 25 (101), 26 (92), 27 (84), 28 (70).

3me Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (81), 5 à 9 (100 chaque), 10 (90), 11 (69), 12 (71), 13 (85), 14 à 23 (100 chaque), 24 (85), 25 (88), 26 (99), 27 (105), 28 (101).

4me Rang, Lots 1 à 10 (100 chaque), 11 (97), 12 (84), 13 (88), 14, 15 (100 chaque), 16 (86), 17 à 29 (100 chaque).

5me Rang, Lots 1 à 29 (100 chaque), 30 (66).  
6me Rang, Lots 1 à 20 (100 chaque).

**COLLEGE MASSON A TERREBONNE.**

LES Classes Françaises et Anglaises du COLLEGE MASSON à TERREBONNE s'ouvriront le cinq de SEPTEMBRE. Ce magnifique établissement est sous la direction de Religieux parmi lesquels se trouvent un Prêtre pour conduire les élèves.

Cette Maison reçoit, pensionnaires, qui prennent leur nourriture dans la maison même ou dans le village au choix des parents.

1er sept. 1848.

**PENSIONNAT DE LONGUEUIL.**

LES DAMES DES S.S. NOMS DE JESUS ET DE MARIE invitent à Longueuil ouvriront leur Pensionnat le 7 SEPTEMBRE.—1er sept.

**COLLEGE DE STE. THERESE.**

Le rentrée des élèves du Collège de Ste. Thérèse devant avoir lieu le QUATORZE du SEPTEMBRE prochain, le soussigné se trouve dans la nécessité d'informer les personnes entendues envers le dit Collège d'envoyer immédiatement ce qu'elles doivent, afin que l'on puisse faire immédiatement les approvisionnements nécessaires aux enfants.

31 août 1848.—tip. DUCHARME, Parizez.

**AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES.**

À VENDRE la SEIGNEURIE St. George située au Sud du Fleuve St. Laurent, à 4 lieues de Laprairie, contenant environ 25,000 arpents de terre en superficie dont 24,000 sont actuellement concédés, avec un moulin à farine, (trois moulins), allant par eau ou par vapeur; un moulin à carder, un moulin à sueler, un moulin à scier avec les dernières améliorations et une teinturerie, le tout en très bon ordre.

Il y a, en outre, la terre seigneuriale mesurant 90 arpents en superficie sur laquelle est bâti le manoir en pierres, à deux étages et fini dans le dernier goût, avec bâtiments en pierres, vergers, etc., ainsi qu'une autre terre et une maison bâtie près des moulins.

Les conditions sont des plus faciles, on n'exigera qu'une faible portion du prix de vente comptant pour payer quelques dettes, 24000 restant entre les mains de l'acquéreur, à condition, et la balance sera payable en quatre paiements annuels. Titre incontestable. Pour plus amples informations, s'adresser au notaire soussigné No. 24, rue St. François-Xavier. (Affranchir.)

T. DOUCET, N. P.  
Montréal, 26 août 1848.

**BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.**

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans les Townships de Wexford, dans le Comté de Leinster, au nord du fleuve St. Laurent, dans le Bas-Canada, seront, à compter du TROISIEME jour d'OCTOBRE prochain, à vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par l'agent local, ALEXANDER DALY, Ecuier, à qui l'on devra s'adresser.

Prix de Vente—Quatre Chelins l'Ac..

1 Rang—Lots 1 à 14 (100 chaque.) 15 (92), 16 à 17 (81 chaque), 18 à 33 (100 chaque) 34 (91), 35 à 45 (100 chaque), 46 (95), 47 à 54 (100 chaque), 55 (93), 56 à 59 (100 chaque).

2 Rang—Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (89), 5 (83), 6 (81), 7 (100) 8 (81), 9 à 14 (100 chaque), 15 (94), 16 à 17 (100 chaque), 18 (90), 19 à 22 (100 chaque), 23 (80), 24 à (82), 25 à 41 (100 chaque), 42 (59), 43 (85), 44 à 45 (73 chaque), 46 (92), 47 50 (100 chaque), 51 (94) 52 à 58 (100 chaque),